

## D'infante d'Espagne à reine de France : Le voyage nuptial d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche

Marie-Claude Canova-Green

Dans la France de la première modernité, l'entrée solennelle offerte par la ville à la nouvelle reine de France fraîchement débarquée sur le sol français a une double finalité : lui permettre de découvrir son nouveau royaume et les hommes et femmes qui l'habitent, la faire voir à ses nouveaux sujets et satisfaire une curiosité que l'on devine intense. Aussi de multiples entrées jalonnent-elles sa route depuis la frontière jusqu'à la capitale. À l'automne 1600, Marie de Médicis fut somptueusement reçue à Marseille, à Avignon, à Lyon, où elle attendit Henri IV pour la bénédiction nuptiale, avant de regagner Paris le 9 février 1601. Soixante ans plus tard, l'itinéraire de Marie-Thérèse d'Autriche, prit de même l'allure d'un parcours triomphal à travers le royaume. Saint-Jean-de-Luz, Bayonne, Bordeaux, Orléans lui offrirent de belles entrées qu'éclipsa toutefois le faste de l'entrée parisienne du 26 août 1660. En revanche le « voyage nuptial »<sup>1</sup> d'Anne d'Autriche eut, lui, à souffrir de l'instabilité politique des provinces de l'Ouest, qui en ralentit le progrès et en diminua l'éclat. Il fallut ainsi au jeune couple près de cinq mois pour rejoindre enfin la capitale le 16 mai 1616.

Entre l'échange des princesses sur la Bidassoa, le 9 novembre 1615, et l'entrée solennelle dans Paris, le 16 mai suivant, la réception offerte par Bordeaux au couple royal, le 29 novembre, occupe une place à part. Certes il s'agissait de montrer la nouvelle reine régnante à ses sujets, sans doute tout aussi impatients de la voir que l'avait été le jeune roi lui-même, qui, le 21 novembre, s'il faut en croire Jean Héroard, son médecin, s'était rendu incognito à Castres, où, non content de l'avoir vue de la fenêtre d'une auberge à son arrivée, il l'avait ensuite suivie à sa sortie de la ville et avait fait arrêter son carrosse à côté du sien<sup>2</sup>. Pour le rédacteur du *Mercure François*, il s'agissait là de « l'ordinaire curiosité des Roys de veoir sans estre veuz en semblables rencontres », puisque Charles IX et Henri IV avaient fait de même<sup>3</sup>. Il importe en effet de faire connaître les traits et la beauté de l'infante, comme de mettre en valeur sa jeunesse et sa santé, garanties de cette fécondité que l'on attend d'elle, la fonction

---

<sup>1</sup> L'expression est de Christiane Coester, « Passages de frontières. Le voyage de la jeune mariée dans la haute noblesse des temps modernes (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Genre et Histoire*, n° 9, automne 2011).

<sup>2</sup> *Journal de Jean Héroard*, éd. Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 1989, t. II, p. 2329.

<sup>3</sup> *Le Mercure François*, Paris, Jean & Estienne Richer, 1617, t. IV, p. 334.

première de l'épouse du roi étant bien évidemment d'assurer la descendance et la survie de la dynastie<sup>4</sup>. Enfin, il convient également de rappeler la grandeur des origines de la nouvelle reine, ainsi que les avantages symboliques et matériels pour la France de cette double union de ses princes avec des infants d'Espagne. À vrai dire, si l'alliance pouvait aider Marie de Médicis à maintenir la paix intérieure, elle lui servait aussi de toute évidence à rehausser le prestige des Bourbons<sup>5</sup>, que l'on voyait s'allier avec l'une des plus puissantes dynasties d'Europe.

### **Montrer la nouvelle reine**

Sitôt arrivée en France, la nouvelle reine doit être montrée à ses sujets dans tout l'éclat de la grandeur et de la richesse qu'elle représente, de même que dans la mise en scène de sa nouvelle identité française, pour qu'il n'y ait peut-être aucun doute sur sa future loyauté à l'égard de son pays d'adoption. En traversant la frontière ou plutôt la Bidassoa, l'infante n'est pas seulement passée d'un pays à un autre, elle a surtout échangé une condition pour une autre, à savoir celle de princesse étrangère pour celle de reine de France. On s'attend alors à ce qu'elle n'ait plus sur elle aucune marque de ses origines étrangères, quoique celles-ci puissent encore faire l'objet de mentions élogieuses qui servent avant tout les ambitions personnelles et impérialistes des Bourbons<sup>6</sup>.

Parce qu'il faut qu'elle soit littéralement exhibée aux yeux du public qui se masse sur son parcours, la nouvelle reine prend place dans une litière découverte pour traverser les villes de son périple jusqu'à Paris. Anne parut dans Bordeaux, le 29 novembre, assise

dans une litiere toute découverte, afin d'estre plus aisément veuë, & considerée de tous les habitans, & autres ; desquels les ruës, les fenestres, les toicts des maisons, estoient si remplies, qu'on ne veid jamais telle presse : toutes les ruës estoient tapissees<sup>7</sup>.

Morilhon précise que son « char » avait été « ouv[ert] expressement par le dessus, & à costé afin que le peuple peut estre satisfait de sa curiosité<sup>8</sup>. Et c'est également « en sa belle litiere découverte »<sup>9</sup> que les Parisiens purent la voir, le 16 mai suivant. Précision supplémentaire,

---

<sup>4</sup> Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2000, p. 75.

<sup>5</sup> Jean-François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, 2009, p. 408.

<sup>6</sup> L'Espagne est sans cesse qualifiée de l'un des « deux grands Sceptres de la terre », l'autre étant bien entendu la France (Hélie de Morilhon, *Le Persée françois. Avec les mariages & entrée royale à Bourdeaux*, Bordeaux, Gilbert Vernoy, 1616, p. 352).

<sup>7</sup> Théodore & Denis Godefroy, *Le Ceremonial françois*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1649, t. I, p. 975.

<sup>8</sup> Morilhon, *Le Persée françois...*, p. 308.

<sup>9</sup> *Le Mercure François*, t. V, p. 85.

Anne était à Orléans « [l]a face decouverte depuis l'entree de la ville jusques au logis qui luy fut preparé »<sup>10</sup>.

D'autre part elle était maintenant habillée à la française, alors que son entourage était toujours, lui, vêtu selon la mode espagnole. La transformation avait été progressive. Le jour de l'échange des princesses, Anne avait paru « [h]abillée d'une robe à l'Espagnole de toile d'argent, toute en broderie avec longue queue et quantité de pierreries de très-grande valeur, et entre autres une chaîne de diamants que le Roy luy envoya, prisée plus de cent mille escuz »<sup>11</sup>. Elle aurait aussi porté « une coiffure fort basse, sans moule »<sup>12</sup>. Anne s'était changée au moment de rencontrer son époux à Bordeaux et avait revêtu pour la cérémonie nuptiale en l'église St André la tenue d'apparat des reines de France, avec « la robbe royale de veloux violet à fleurs de lys sans nombre », « le manteau de mesmes à longues queuës & hermines »<sup>13</sup> et une couronne ornée de trois rangs de grosses perles, qu'elle échangea après la cérémonie pour « un voile de taffetas blanc, a la d'antelle d'or »<sup>14</sup>. Elle était toutefois « coiffée encores à l'Espagnole »<sup>15</sup> pour son entrée solennelle dans la ville, quatre jours plus tard. En revanche, elle se montra désormais vêtue à la française d'« une robbe brochee d'or & d'argent, avec un petit chappeau sur sa teste », à Orléans<sup>16</sup>, de même qu'à Paris, le 16 mai suivant, où elle portait une robe d'argent à fond bleu, toute parsemée d'étoiles de diamants, sur une jupe de drap d'or frisé à fond de même couleur, couverte, elle, de croissants en broderies d'argent lustré<sup>17</sup>.

Il semble du reste que la monarchie française ait accordé une grande importance à cet acte symbolique du changement des vêtements et de la coiffure de la nouvelle reine, caractéristique de ses coutumes. Si Marie de Médicis était entrée dans Avignon en 1600, « vestue à l'Italienne d'une robe de drap d'or à fonds bleu, atifee aussi à l'Italienne fort simplement »<sup>18</sup>, quoiqu'elle eût eu soin de s'enquérir avant son départ d'Italie des modes

---

<sup>10</sup> *Les Ceremonies faictes à l'entree du Roy, & de la Royne, en leur bonne ville d'Orleans. Le Dimanche huitiesme de May 1616*, Paris, A. du Breuil, 1616, p. 5.

<sup>11</sup> Voir Armand Baschet, *Le Roi chez la Reine, ou Histoire secrète du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche*, Paris, Plon, 1933, p. 148.

<sup>12</sup> Voir Édouard Ducéré, *L'Échange des princesses*, dans *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, sér. 2, t. 20, 1890-1891, p. 288.

<sup>13</sup> *Le Mercure François*, t. IV, p. 339.

<sup>14</sup> Morilhon, *Le Persée françois*, p. 229.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>16</sup> *Les Ceremonies...*, p. 5.

<sup>17</sup> Baschet, *Le Roi chez la Reine...*, p. 218.

<sup>18</sup> André Valladier, *Le Labyrinthe Royal de l'Hercule Gaulois Triomphant [...]. Representé à l'Entrée Triomphante de la Reine en la cité d'Avignon, le 19 novembre l'an M.D.C.*, Avignon, Jacques Bramereau, 1601, p. 23.

françaises<sup>19</sup>, un demi-siècle plus tard, Marie-Thérèse, qui était arrivée en France habillée à la mode de son pays, avait dû se changer pour pouvoir être présentée à Louis XIV. Le lendemain, munie de son « gard-infante », elle était encore habillée à l'espagnole, mais déjà « coiffée moitié à la Française »<sup>20</sup>. Ce n'est que la veille de la cérémonie nuptiale qu'on lui essaya en fait ses habits à la française et qu'on lui mit pour la première fois un corps de jupe. Le jour du mariage à Saint-Jean-de-Luz, elle parut ainsi vêtue à la française, d'un « Habit Royal, parsemé de petites Fleurs de Lis d'or »<sup>21</sup>, quoique « coiffée encore un peu à l'Espagnole »<sup>22</sup>. Tenue qu'elle échangea après la cérémonie pour « un Habit de Toile d'Argent blanche, à la Française »<sup>23</sup>. Et c'est enfin « coiffée & habillée comme le sont nos Dames de France »<sup>24</sup>, d'une robe noire brodée d'or et d'argent, qu'elle fit son entrée dans Paris le 16 août. Au moment crucial de l'entrée dans la capitale, la transformation de la princesse étrangère en reine de France était totale. La nouvelle reine correspondait désormais parfaitement à l'image que la cour et les Français se faisaient de leur reine.

Qui plus est, ce n'est qu'en se conformant à ces canons culturels qu'Anne d'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche devenaient véritablement belles<sup>25</sup>. La beauté était avant tout une question de normes et de goût national. Vêtue à la française, Anne était jugée d'une « grande & parfaite beauté »<sup>26</sup> lors de son entrée dans Orléans, tandis que, déjà coiffée à la française, Marie-Thérèse était, elle, « trouvée plus belle & plus aimable qu'elle n'avoit encore paru »<sup>27</sup>. C'est de même pour « la rendre encore plus aymable » qu'Anne d'Autriche avait voulu habiller sa belle-fille à la française avant la cérémonie nuptiale<sup>28</sup>. Or, belles à la mode française, les deux infantes étaient également désirables pour leur mari avec tout ce que cela pouvait sous-entendre de consommation réussie du mariage et de descendance future. On ne s'étonnera peut-être pas que certaines remarques qui peuvent nous paraître aujourd'hui déplacées dans les

<sup>19</sup> Berthold Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis, d'après des documents nouveaux tirés des archives de Florence et de Paris*, Paris, 1877, p. 42.

<sup>20</sup> *La Pompe et Magnificence faite au Mariage du Roy et de l'Infante d'Espagne*, Toulouse, Jean Promé, 1660, p. 9.

<sup>21</sup> Mme de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, Amsterdam, François Changuion, 1723, p. 110.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 112. Plus précisément Marie-Thérèse était « coiffée en Cheveux » [c'est-à-dire en faux cheveux ou *Monos*], « renouiez à la mode d'Espagne, avec des rubans par le bout, & rattachez ainsi à ceux qui joignent la tête » (*Ibid.*, p. 110).

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>24</sup> Jean Tronçon, *L'Entrée triomphante de Leurs Maiestez Louis XIV roy de France et de Navarre et Marie-Thérèse d'Autriche, son espouse, dans la ville de Paris, au retour de la signature de la paix generale et de leur heureux mariage*, Paris, Pierre le Petit, 1662, p. 2.

<sup>25</sup> Voir Coester, « Passages de frontières ».

<sup>26</sup> *Les Ceremonies...*, p. 5.

<sup>27</sup> *La Pompe et Magnificence...*, p. 9.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 7.

relations des festivités aient eu pour but de souligner la disponibilité sexuelle des deux jeunes épousées. Pour Abby Zanger, en effet<sup>29</sup>, la description par le Père Garasse du corps en sueur d'Anne d'Autriche sous ses habits de cérémonie<sup>30</sup> aurait eu moins pour but en fait d'insister sur le poids de la lourde tenue d'apparat portée par la jeune femme qu'à mettre en évidence sa capacité à procréer, du fait d'une association entre sueur, désir et maturité remontant à l'antiquité. Les contemporains remarqueraient également que Marie-Thérèse était, elle aussi, « toute en eau à cause du poids de ses habits, de ses pierreries & de son grand manteau » dans les appartements de la reine mère, le jour du mariage à Saint-Jean-de-Luz<sup>31</sup>.

L'accent est en outre de plus en plus mis sur la somptuosité des habits portés par la nouvelle reine ou sur la richesse de la litière dans laquelle elle se déplace. La mention de tissus de brocart d'or ou d'argent, de riches broderies rehaussées de perles, de diamants et d'autres pierres précieuses est un topos obligé de la description. Darnal rapporte que le jour de son arrivée à Bordeaux, Anne d'Autriche « avoit de si belles, & riches pierreries, & si grande quantité, qu'elle paroissoit comme si elle eust esté chargée de petites estoiles »<sup>32</sup>. Quant à sa litière, ce n'était « que pierreries, & broderie d'or & d'argent »<sup>33</sup>. De même, à Paris, en août 1660, « l'Or, les Perles, & les Pierreries chargeoient si fort [l]a Robbe [de Marie-Thérèse], qu'à peine en pouvoit-on remarquer l'estoffe »<sup>34</sup>. Cet étalage extravagant de richesses est bien sûr une façon de montrer la magnificence de la couronne française, tout en soulignant le statut et la *dignité* de la jeune femme ainsi habillée, mais il a pareillement pour effet, me semble-t-il, de faire de la personne de la reine un véritable trésor ambulant, symbolique à la fois de sa valeur marchande et de la puissance du roi, son époux.

Couvertes de bijoux et parées d'étoffes somptueuses, Anne et plus encore Marie-Thérèse étaient des possessions de prix, que la monarchie exhibait en public à des fins d'autoglorification. Les voir, c'était en admirer la beauté et l'éclat, le *glamour*, dirions-nous aujourd'hui, mais c'était plus encore reconnaître la grandeur du monarque qui s'affichait

---

<sup>29</sup> « État de transpiration et génération de l'état : la représentation du corps politique dans le mariage de Louis XIII », dans *Le corps au XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Ronald W. Tobin, Paris - Seattle- Tübingen, P. F. S.C.L./Biblio 17, 1995, p. 389-405.

<sup>30</sup> *La Royale Reception de leurs Majestez tres-chrestiennes en la ville de Bordeaux, ou le siecle d'or ramené par les alliances de France et d'Espagne*, Bordeaux, Simon Millanges, 1615, p. 108-9.

<sup>31</sup> *La Pompe et Magnificence...*, p. 15.

<sup>32</sup> *Chronique bourdeloise composee cy devant en latin par Gabriel de Lurbe [...] Et par luy de nouveau augmentée & traduite en François [...] Depuis continuée & augmentée par Jean Darnal*, Bordeaux, Simon Millanges, 1619, p. 88 v<sup>o</sup>.

<sup>33</sup> *Le Mercure François*, t. V, p. 85.

<sup>34</sup> Tronçon, *L'Entrée triomphante...*, p. 2.

comme leur légitime possesseur. N'étaient-elles pas, en quelque sorte, le pendant humain de ces toisons d'or peintes, gravées ou moulées que l'on pouvait voir aux mains de Jason ou pendues au mât de sa nef sur les architectures éphémères des entrées qui ponctuèrent le voyage nuptial ou sur les machines des feux d'artifice qui furent tirés en 1615 comme en 1658 et 1660 ? Leur haute naissance, leur parentèle et plus encore leur dot (ainsi que l'espoir de futurs gains territoriaux) ne faisaient-elles pas des deux infantes de véritables butins pris sur un pays rival dès lors affaibli par sa perte ?

### **Proie ou butin ?**

Certes, comme tous les autres mariages royaux ou princiers de l'époque, celui de Louis XIII et d'Anne d'Autriche fut évoqué en termes conventionnels d'amour, d'union et de concorde. Mais ce discours rassurant et fade n'en contenait pas moins des motifs et des thèmes cachant sous le couvert de l'allégorie les réalités plus concrètes de la politique matrimoniale des Bourbons. Car c'était en réalité moins d'amour et d'union que de prise, de rapt et de rapine que parlaient certains des travaux d'Hercule ou le voyage des Argonautes, choisis comme topique de référence pour les festivités nuptiales des rois de France au XVII<sup>e</sup> siècle.

Troisième des travaux d'Hercule, l'histoire de la biche aux pieds d'airain avait servi de trame principale à l'entrée de Marie de Médicis dans Avignon, le 19 novembre 1600. Comme l'explique André Valladier, l'auteur de la relation,

Hercules c'est le Roy, la Biche la Royne, la blancheur la pudicité, le laurier, qui jamais n'est frapé du foudre, l'inviolable fidelité: la corne d'or, la couronne: les Diamans & Topases, la constance: le collier, & les ongles d'or, la parfaite beauté<sup>35</sup>.

Ainsi transposé, l'exploit du héros mythique, qui réussissait à capturer la belle biche Ménélaée après une longue poursuite, permettait aux organisateurs de l'entrée avignonnaise d'intégrer l'évocation du mariage royal dans le dessein général du *Labyrinthe Royal de l'Hercule Gaulois Triomphant*, tout en exploitant la conception métaphorique habituelle de l'amour comme chasse. La métaphore convenait parfaitement d'ailleurs à un roi aussi passionné de vénerie que coureur de jupons ! On notera du reste quelques changements par rapport au mythe antique. Selon Callimaque, en effet, seules les cornes de la biche auraient été d'or. Ses sabots auraient été d'airain. Or la biche pourchassée par l'Hercule royal arbore non seulement des cornes d'or, mais encore des « ongles » d'or, et son cou s'orne d'un collier de diamants et de topazes. Faut-

---

<sup>35</sup> Valladier, *Le Labyrinthe Royal...*, p. 196.

il voir dans ces nouveaux détails une allusion au montant considérable de la dot que Marie de Médicis apportait dans sa corbeille de mariée ? Peut-être.

Quinze ans plus tard, la métaphore avait à peine changé, même si le vocabulaire était désormais plutôt horticultral. Le tableau que les Pères Jésuites avaient placé en leur collège de Bordeaux, le 8 novembre, sur l'un des côtés du Portal de Clémence représentait un essaim d'abeilles parti butiner dans les jardins d'Ibérie. Leur roi, assimilé explicitement à Louis XIII, s'y voyait

porté par le noble desir d'une royale & excellente fleur, qui commence à esclorre en ce beau jardin de plaisance : fleur que le ciel luy a faict naistre, que les Nymphes luy abbreuvent soigneusement de Nectar, & que les chastes Amours gardent plus fidellement, que les Dragons leurs belles pommes d'or<sup>36</sup>.

Cette allusion au onzième des travaux d'Hercule annonçait la décoration de la troisième station, qui montrait le jardin des Hespérides, traditionnellement situé en Espagne, comme le rappelait le Père Garasse. Dans son adresse, Vigilance allait jusqu'à exhorter le jeune roi à renouveler l'exploit du héros antique en allant voler de nouvelles pommes dans l'« ancien verger d'Espagne », sous prétexte que « ce beau pommier d'or, [...] s'estimera plus heureux d'estre despouillé & butiné de vous, que regardé des autres »<sup>37</sup>.

La même référence mythologique servit à la décoration du second arc de triomphe érigé pour l'entrée d'Anne d'Autriche dans Reims, le 6 octobre 1620. L'un des emblèmes avait pour corps le jardin des Hespérides, où un jeune Hercule, vêtu à la fois de sa peau de lion et d'un habit fleurdelisé, était sur le point de cueillir non pas une pomme, mais une grenade (l'âme était *Une seule m'attire*)<sup>38</sup>. La grenade était en effet l'un des emblèmes favoris de la reine, qui, au dire de l'auteur de la relation, portait « au bas de ses Armes escartellées », celles du royaume de Grenade, « qui sont une Pomme de Grenade blasonnée de gueulle, à queue de sinople, sur un champ d'argent »<sup>39</sup>. Faisant pendant au premier, un autre emblème montrait le royal jardinier, appuyé sur sa bêche auprès de ce même plant de grenadier avec son fruit, qu'il venait de transplanter dans un grand verger semé de fleurs de lis (avec pour âme *Yo no quiero mas*). De cueillette, le vol devenait jardinage.

---

<sup>36</sup> Garasse, *Les Champs Elysiens*, dans *La Royale Reception*, p. 27.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>38</sup> Guillaume Baussonnet, *Inscriptions, emblèmes et devises de la ville de Reims, à la bien-heureuse Arriuée que Madame Anne d'Austriche Royne de France & de Nauarre y a faict le 6. Octobre 1620*, Reims, Nicolas Constant, 1620, p. 10.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 6.

## Toison d'or et transactions financières

À ces images de vol et de rapine, auxquelles on faisait apparemment dire la concorde et la paix, s'ajoutait un ensemble de métaphores beaucoup plus ambiguës qui exploitaient le mythe de Jason et des Argonautes. Le symbolisme commode de l'Ordre de la Toison d'or permettait de faire le rapport du mythe et de ses composantes à l'Espagne et à la politique internationale. Institué par Philippe, duc de Bourgogne, en 1429 et relevé ensuite par la maison d'Autriche après le mariage de l'empereur Maximilien avec Marie de Bourgogne, fille du duc Charles, l'ordre dépendait dorénavant du roi d'Espagne. Aussi la Toison d'or en était-elle venue à fonctionner à elle seule comme symbole de la péninsule ibérique.

Louis XIII arriva à Bordeaux, le 7 octobre, à bord d'un bateau tout couvert d'emblèmes, dont l'un avait pour corps « un vaisseau estoilé, semblable à celui d'Argo », auquel la toison d'or servait ici de voile<sup>40</sup>. L'une des carènes servant à l'échange des princesses sur la Bidassoa, le 9 novembre suivant, était semblablement décorée d'emblèmes dont l'un montrait « un batteau dans les nuées comme une constellation nouvelle, au lieu du navire Argo ». Les vers latins de l'inscription ne manquaient pas de souligner la supériorité du présent sur le mythe antique, puisque, selon la relation, la carène « n'estoit pas chargée de la toison d'or seulement, ains de la Princesse de la toison d'or, & des plus riches despouilles, que l'Espagne porta jamais »<sup>41</sup>.

La conquête de la Toison d'Or semble avoir été une référence obligée de l'iconographie des noces princières dans l'Europe de la première modernité. Elle servit de sujet notamment à la naumachie donnée sur l'Arno à Florence en novembre 1608 pour le mariage de Côme de Médicis et de Marie-Madeleine d'Autriche, de même que pour les festivités du mariage palatin à Heidelberg en juin 1613, où l'on put voir l'Électeur lui-même incarner Jason pour les courses de tête. Toutefois, à Bordeaux comme à Paris en 1660, le mythe faisait davantage allusion, me semble-t-il, aux avantages matériels attendus de l'alliance franco-espagnole, puisqu'avec l'infante et sa dot, la France acquérait — en quelque sorte — les richesses et la puissance de l'Espagne. Les spectacles pyrotechniques donnés pour le mariage de Marie-Thérèse et de Louis XIV mirent encore plus en lumière que les emblèmes bordelais de 1615 la réalité financière de l'accord entre les deux puissances<sup>42</sup>. Le premier fut tiré à Lyon, le 4 décembre 1658, pour

---

<sup>40</sup> Morillon, *Le Persée français*, p. 243.

<sup>41</sup> Garasse, *La Royale Reception...*, p. 73-74.

<sup>42</sup> Lucie Galactéros de Boissier, « Jason à la conquête de la Toison d'or : les fêtes lyonnaises de 1658 », dans *Mélanges offerts à Jacques Couton*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 235-260.

marquer la fin des négociations pour la paix, l'autre à Paris, le 26 août 1660, le jour même de l'entrée des souverains. L'histoire racontée était, chaque fois, à l'image de l'actualité : en 1658, la toison, que l'on disait représenter « l'Espagne par lui [Louis XIV] entamée de toutes parts »<sup>43</sup>, était emportée de haute lutte par les Argonautes ; deux ans plus tard, le mariage ayant eu lieu, la toison apparaissait dès le début aux mains d'un prince qui, « quoy que vestu à la Grecque, beaucoup le prenoient pour un Prince François »<sup>44</sup>. En effet, avec la main de l'infante et le traité des Pyrénées, la France avait obtenu or et provinces<sup>45</sup>, tout en se réservant la possibilité de revendiquer les droits de Marie-Thérèse à la succession de son père en cas de non-paiement de la dot. Avec la Toison d'or risquait de s'envoler la richesse d'une nation. L'accession au trône d'Espagne de Philippe d'Anjou, son petit-fils, en 1600 en serait la preuve.

À l'instar des autres unions princières, le mariage du roi de France avec une princesse étrangère cherchait à cimenter une alliance entre nations et à assurer la paix et la stabilité dans le royaume comme sur ses frontières. Il était par ailleurs une affaire économique pouvant donner lieu à des gains territoriaux ou financiers. Avant tout c'était une transaction entre monarques qui faisait des deux princesses se rencontrant sur la Bidassoa des objets d'échange. Ces dernières n'avaient en définitive de valeur que dans la mesure où elles pouvaient être échangées. « Objet[s] d'utilité », elles étaient aussi des « objet[s] porte-valeur »<sup>46</sup>. Si la jeune princesse étrangère accordée en mariage est un bien qui se donne dans un système d'échanges entre hommes, assumant de ce fait une valeur d'échange en plus de sa valeur d'usage en tant que reproductrice (d'enfants), son mariage accompagne et stimule les échanges d'autres « richesses » entre les groupes d'hommes en question. L'infante Anne d'Autriche apportait une dot de 500 000 écus d'or, qui correspondait exactement à la dot accordée par Louis XIII à sa sœur Élisabeth, qui épousait le futur Philippe IV d'Espagne le même jour (la dot de Marie-Thérèse d'Autriche en 1660 aurait le même montant). De son côté le roi de France s'engageait à verser à son épouse un douaire de 20 000 écus d'or par an. Marie de Médicis avait apporté, elle, un véritable pactole de 600 000 écus d'or, auquel s'ajoutait la remise d'une partie des

---

<sup>43</sup> « La description du beau Feu d'artifice qui a servi de divertissement aux Cours de France & de Savoye, en la ville de Lyon », *Gazette de France*, no 153 du 20 décembre 1658, p. 1217.

<sup>44</sup> Tronçon, *L'Entrée triomphante...*, p. 5.

<sup>45</sup> Philippe IV d'Espagne cédait le Roussillon, une partie de la Cerdagne et de l'Artois, les places de Gravelines, Bourbourg, Bergues et Saint-Venant, du Quesnoy, de Landrecies, Thionville, Montmédy et Damvillers.

<sup>46</sup> Luce Irigaray, 'Le Marché des femmes', *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, pp. 165-185, à la p. 171.

dettes d'Henri IV envers Florence<sup>47</sup>. On ne saurait s'étonner qu'Henriette d'Entragues l'appelât « la grosse banquière » !

### **Dans l'ombre du roi**

L'infante d'Espagne était maintenant reine de France, mais elle était surtout l'épouse du roi de France. Sa dignité comme reine ne lui appartenait pas de son plein droit. Elle tenait son titre, sa majesté, sa souveraineté, du roi, son époux. Dans un royaume où les femmes étaient exclues de la succession par la loi salique, le mariage faisait la reine et la reine se définissait d'abord comme l'épouse du roi<sup>48</sup>. Quoiqu'une fois mariée, la reine pût, pour citer André Duchesne<sup>49</sup>, partager les « rayonnants honneurs de la Majesté Française », et afficher toutes les marques extérieures de la souveraineté en public, ces honneurs ne lui étaient pas propres et elle ne pouvait exister indépendamment du roi. D'où le statut ambivalent de l'épouse royale, à la fois reine et la première dame du royaume, et la sujette du roi, son mari, et en tant que telle soumise à sa volonté.

Ce statut permet d'expliquer la fréquence des images de dépendance et de subordination sur les architectures éphémères des entrées organisées pour Louis XIII et Anne d'Autriche en 1615 et 1616. Alors que le cérémonial continue de mettre en avant sa grandeur et sa primauté, Louis XIII ayant insisté pour que son épouse soit reçue par les villes « avec tous actes & ceremonies de Royauté »<sup>50</sup>, le discours iconographique, lui, vient révéler la place subordonnée qu'occupe la reine dans le système monarchique français. Bien avant que Louis XIV n'en fasse sa devise, l'imagerie solaire est au cœur des métaphores retenues pour dire l'union du jeune roi et de l'infante à Bordeaux à l'automne 1615. L'un des emblèmes décorant le bateau royal en octobre montrait un tournesol s'ouvrant et se tournant vers le soleil, tandis qu'à Reims, en 1620, c'était un plant de grenadier que regardait un grand soleil lumineux, environné de fleurs de lis, « pour le favoriser de ses rayons »<sup>51</sup>. Ailleurs, selon une topique déjà utilisée à Lyon pour Marie de Médicis, en décembre 1600<sup>52</sup>, c'était la conjonction de la lune avec le soleil qui était mise en avant. Dans la harangue du premier jurat de Bordeaux, le jour de son entrée

---

<sup>47</sup> Voir Monique Valtat, *Les contrats de mariage dans la famille royale en France au XVIIe siècle*, Paris, A. & J. Picard, 1953.

<sup>48</sup> Cosandey, *La Reine de France*, p. 55 et suiv.

<sup>49</sup> André Du Chesne, *Antiquitez et Recherches de la Grandeur & Majesté des Roys de France*, Paris, Jean Petit-Pas, 1609, p. 583.

<sup>50</sup> Godefroy, *Le Cérémonial François*, t. II, p. 80.

<sup>51</sup> Baussonnet, *Inscriptions...*, p. 8.

<sup>52</sup> Pierre Matthieu, *L'Entree de la Reine à Lyon le III. decembre M.D.C.*, Lyon, Thibaud Ancelin, 1600, p. 18 v<sup>o</sup>.

solennelle, Anne était, à son tour, comparée à la lune effectuant sa conjonction avec l'astre du jour :

Et vous, Madame, qui participez glorieusement à ceste clarté, ceste vostre ville de Bordeaux, qui porte le tiltre du port de Lune, vous recognoist pour son astre, et contemple en V. M. une perfection bien plus grande qu'en la Lune celeste. Car ceste vagabonde n'est en son plein, que lors qu'elle est la plus esloignée de son principe de lumiere, & s'obscurcit s'en approchant. Mais au contraire V. M. reçoit son entiere clarté en la conjonction de vostre Soleil, le Roy vostre espoux, en la presence duquel elle est toute resplendissante, & en son plein d'esclat & de perfection<sup>53</sup>.

Quelques années plus tard, l'un des emblèmes décorant le second arc de triomphe à Reims prenait de même pour corps « dans un Ciel naturel un grand Soleil & une grande Lune, ornez de coronnes Royales », que l'on voyait « favoris[er] » de leurs rayons deux globes « conjointes ensemble », représentant les deux royaumes de France et d'Espagne. Le rouleau portait l'inscription : *Aeterno foedere juncti*<sup>54</sup>. Au retour de Saint-Jean-de-Luz, en 1660, Marie-Thérèse d'Autriche serait à son tour comparée à la Lune « en son plain », tandis que Louis XIV serait, lui, assimilé à un « Soleil lumineux & esclattant »<sup>55</sup>.

Mais c'est à Lyon, en décembre 1622, que fut exprimée de la manière la moins équivoque possible la position subordonnée de la reine par rapport à son royal époux. Sur l'arc dédié aux merveilles et perfections d'Anne d'Autriche, le public put admirer un grand tableau représentant l'Aurore, avec les traits de la reine, qui ouvrait les rideaux de la nuit. Tout comme la clarté de la lune n'est qu'un reflet de la lumière solaire, la lueur de l'Aurore, dont l'apparition annonce le lever du jour, n'est qu'une lumière empruntée, dont les rayons sont par conséquent « debiles & feminins », tandis que la lumière du soleil est, elle, « plus masle, plus vive, & plus robuste »<sup>56</sup>. Comme l'explique l'auteur de la relation,

Voila donc le portraict de nostre Aurore, engendree par un Soleil, comme estant fille d'un grand Roy, mais qui neantmoins reçoit toute la perfection, & l'excellence de la beauté, qu'elle desploye à nos yeux, d'une source admirable, d'un vray Soleil, seul, & sans pair

---

<sup>53</sup> Garasse, *La Royale Reception...*, p. 130.

<sup>54</sup> Baussonnet, *Inscriptions...*, p. 16 (« unis par une alliance éternelle »).

<sup>55</sup> Tronçon, *L'Entrée Triomphante...*, p. 3.

<sup>56</sup> *Le Soleil au signe du Lyon. D'ou quelques paralleles sont tirez avec le tres-Chrestien, tres-Juste, & tres-Victorieux Monarque Louys XIII. Roy de France & de Navarre, en son Entree triomphante dans sa Ville de Lyon*, Lyon, Jean Jullieron, 1623, p. 118.

au degré eminent de la gloire, nous disons, d'un tres-grand, tres-puissant, & tres-vertueux Prince, qui seul possede en gros, ce que les autres n'ont peu avoir qu'en destail<sup>57</sup>.

Un second tableau, plus petit que le premier, montrait l'Aurore « affublee d'une robe d'escarlate, laquelle regardant d'un œil fixe & arrêté le visage d'Apollon tout rayonnant, changeoit peu à peu les traicts de sa face, & se metamorphosoit en luy »<sup>58</sup>. Toujours selon l'auteur de la relation, il en était

[...] de mesme des Roynes, qui sont des Aurores dans les Royaumes, mais leur lumiere est feminine, & empruntée de l'esclat du Soleil de la Royauté, qui leur communiquant les privileges, & prerogatives de leur Majesté, fait qu'au lieu d'Aurores matinières, elles deviennent Soleils en leur Zenit, & apogée de gloire<sup>59</sup>.

Non seulement la lueur de l'Aurore est une lumière empruntée, l'Aurore elle-même s'évanouit quand le soleil paraît, parce que, dès que celui-ci commence à réchauffer l'atmosphère, « il n'y a plus d'Aurore », « celle-ci perd[ant] son nom, & son estre, dans celui du Soleil »<sup>60</sup>. Il ne pouvait y avoir de métaphore plus transparente du manque d'existence indépendante de la reine de France.

Reflet de son royal époux, la reine ne paraissait dès lors dans le rituel de l'entrée qu'à la suite de celui-ci, dans son sillage pour ainsi dire. Même jeunes mariés, mari et femme ne participaient à la procession que dissociés dans l'espace, la reine derrière, dans sa litière découverte, le roi devant, caracolant sur son cheval blanc ou bai brun, et parfois même loin devant elle, comme ce fut le cas pour Louis XIV en 1660. Le tableau d'un couple assis l'un à côté de l'autre, tel qu'on put le voir sur la porte St Jacques à Paris, le 16 mai 1616, ne correspondait pas à la réalité<sup>61</sup>. Et si Louis XIV laissa Marie-Thérèse entrer seule dans Bayonne, le 23 juin 1660, pour ne pas « partager tous les honneurs que l'on vouloit rendre à nostre Reyne »<sup>62</sup>, il n'en reste pas moins que ni lui ni son père ne tenaient véritablement à ce que leur épouse fasse de l'entrée le lieu d'une affirmation symbolique d'indépendance.

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>61</sup> Loys Bobrun, *Dessein du tableau, mis sur la porte S<sup>t</sup> Jacques, pour la reception du Tres Chrestien Roy, Loys XIII<sup>e</sup>. au retour de son voyage de Bordeaux, le 16<sup>e</sup>. jour de may. lan 1616* (BnF, Estampes, Collection Hennin, t. 20, 1796).

<sup>62</sup> François Colletet, *Journaux historiques, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage du Roy, & de son Eminence*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1660, p. 60.

Montrer la reine dans toute sa splendeur n'avait pas seulement pour but de satisfaire la curiosité légitime des spectateurs de l'entrée royale. L'étalage de sa beauté, de son rang et de ses richesses entrait en même temps dans une opération de propagande visant à la glorification du roi, de la dynastie des Bourbons et de la monarchie française. Sous le couvert de l'éloge et du compliment, le vocabulaire iconographique de l'entrée, de même que son rituel, qui la plaçait effectivement au second rang, servait par ailleurs à rappeler la réalité de son statut comme reine et de sa situation comme femme dans un royaume et une société fondés sur des échanges entre hommes. La nouvelle reine attirait peut-être tous les regards, elle n'en paraissait pas moins dans l'ombre de son époux.